



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} DÉCEMBRE 2015 | N°799

Marché de Noël
5 et 6 décembre
10h-19h
Gratuit



Les nouvelles technologies
au service des habitants

➔ DOSSIER P.10

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 16 décembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ **www.ville-cesson-sevigne.fr**
Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
Tél. 02 99 83 52 00 ; mairie@ville-cesson-sevigne.fr
1, Esplanade de l'Hôtel de Ville, 35510 Cesson-Sévigné

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.
02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (**à noter : il n'y aura pas de permanence les samedis 26 décembre et 2 janvier**)
- ▶ **Permanences des élus**
Jusqu'au 6 décembre : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 7 au 13 décembre : Annie LECUÉ
Du 14 au 20 décembre : Isabelle GARGAM
Du 21 au 27 décembre : Annick ROCCA
Du 28 décembre au 3 janvier : Albert PLOUHINEC

Fêtes : horaires spécifiques à la mairie

Le service État-civil sera ouvert jeudi 24 décembre jusqu'à 16h (permanence uniquement pour les décès) et le jeudi 31 décembre jusqu'à 17h15 (inscriptions pour les élections). Les autres services de la mairie fermeront à 12h jeudi 24 décembre et jeudi 31 décembre.

Fermeture de l'Espace Citoyen samedi 26 décembre et samedi 2 janvier.

Médiathèque et billetterie du Pont des Arts : fermeture les jeudis après-midi 24 décembre et 31 décembre. Fermeture les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Piscine Sports et Loisirs : fermeture pour vidange du jeudi 24 décembre au dimanche 27 décembre inclus. jeudi 31 décembre, ouverture de 10h à 14h.

- Sophie BOURSIN-GUYOT et Bérenger LE DIZÈS vous informent de l'ouverture de leur cabinet infirmier depuis le 2 novembre au 2, place des Arcades. (Possibilité déplacement à domicile). Tél. : 02 23 45 98 30

- Le docteur Élodie NEDELLEC, en médecine générale, est la nouvelle collaboratrice du docteur Bruno FOURRIER, au cabinet médical de la Boulais, 6, rue de la Mare Pavée. Tél. : 02 99 83 12 98.

- Maya GRANIER, infirmière libérale, espace "Monniais" 48 rue de Bray, sera désormais joignable au 06 25 09 03 85.



Votre spécialiste du maintien à domicile

- Portage de repas à domicile
- Assistance aux personnes dépendantes
- Télé-assistance
- Entretien de la maison
- Transport, accompagnement
- Aménagement et solutions d'autonomie

02 99 83 12 67
www.vitame-rennes.fr

Agrément N° SAP 000371073

© F. PHILIPPON



Soyons unis et solidaires

Les nouvelles technologies au service des habitants

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	25
Vie associative	27



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Hélène Vesvard

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,20 €

Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} janvier :
dernier délai : mercredi 9 décembre, avant 12h,

Agenda du 15 janvier :
lundi 21 décembre, avant 12h.

Face aux actes de barbarie dont notre pays a été la cible, restons debout et dignes ! Face à l'horreur du crime perpétré par les terroristes contre notre pays, contre Paris, contre nous Peuple de France, contre l'humanité, opposons l'unité et la solidarité.

Notre démocratie, nos valeurs républicaines, notre culture et notre style de vie libre devenus la cible de barbares ne mourront pas ! Ayons la détermination, la volonté sans faille de continuer à les vivre envers et contre tout !

Pour les enfants, **rien n'est plus beau que la fête de Noël** qui approche. Pour les parents et les grands-parents, quel bonheur que l'émerveillement dans les yeux des enfants, et la joie d'être réunis en famille, toutes générations confondues. Moments précieux d'affection qui construisent les uns et confortent les autres. Mais à côté de ce bonheur si justement recherché n'oublions pas ceux qui seront seuls ou qui sont touchés par le chômage ou les accidents de la vie. Nos pensées vont d'abord vers eux. À l'instar des bénévoles des associations caritatives puissions-nous être prêts à apporter aux personnes isolées, aux malades, ou à ceux que la vie a malmenés, la présence et les signes d'amitié dont elles ont tant besoin. Les bénévoles s'emploient particulièrement en cette période de fêtes à aider le plus possible les familles ou personnes seules, en grandes difficultés. Que la disponibilité de tous les bénévoles au service des personnes, la qualité de leur accueil, leur écoute chaleureuse et leur sens du partage soient reconnus et imités. Je

pense particulièrement aux personnes engagées à l'Épicerie Sociale, au Vestiaire Solidaire, au Secours Catholique et à toutes celles qui œuvrent au-delà de nos frontières pour la solidarité internationale.

Dès la fin novembre le marché de Noël de la MAPAD a donné le coup d'envoi des moments de rencontre et de partage. Ce 1^{er} week-end de décembre, ce sera celui du comité de jumelage. Suivront les repas de Noël à la maison de retraite Beausoleil et à la résidence d'Automne. Le concert des petits chanteurs de Saint-Martin donnera lui aussi un avant-goût de Noël... Autant d'initiatives heureuses pour rompre l'isolement et partager l'esprit de la fête. Nous offrirons à nouveau un beau spectacle aux enfants Cessonais le samedi 16 janvier au Carré Sévigné.

Le dossier de ce mois est consacré aux nouvelles technologies. De plus en plus de grands-parents se mettent à l'école de leurs petits-enfants pour rentrer eux aussi de plain-pied dans le monde de l'Internet. Ce nouvel outil conforte le lien entre les générations au sein des familles.

Dans l'effervescence de la préparation des fêtes, n'oubliez pas de voter **les 6 et 13 décembre pour les élections régionales.**

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous un très Joyeux Noël !

Albert PLOUHINEC
le Maire



18^e édition du marché de Noël samedi 5 et dimanche 6 décembre



Le Comité de jumelage organise la 18^e édition du marché de Noël samedi 5 et dimanche 6 décembre à la salle de tennis municipaux, rue de la Chalotais. Le programme détaillé est disponible sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Animations spécifiques

Samedi matin

Promenade du Père Noël, place du Marché, arrivée à 12h au marché de Noël. Il sera accueilli en musique par quatre saxophonistes du pôle Musique et Danse de la ville de Cesson-sévigné.

Dimanche

Toute la journée : École du cirque «En piste»

Pendant les 2 jours

Le Père Noël, sa hotte de bonbons pour les petits visiteurs.

Charlotte, maquilleuse pour enfants : gratuit

De 11h à 13h, la poissonnerie cessonnaise Jahier proposera des huîtres à la dégustation et à emporter.

Robert Esnault, manège et jeux pour enfants

Illustrateurs de BD : Édition P'tit Louis ; Papy Pêchou.

L'AESCD (association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari) présentera son activité.

22 exposants forment la partie gastronomie dont quelques tout nouveaux producteurs tels un apiculteur, un aviculteur aux méthodes biologiques et une créatrice de produits à base de safran.

Parmi les 65 exposants de la partie artisanale, 28 viennent pour la toute 1^{ère} fois à Cesson-Sévigné et une quinzaine fait preuve d'une grande fidélité au marché de Noël. Les visiteurs découvriront par exemple un concepteur de jeux éducatifs, des jouets en bois, des accessoires de mode et de décoration en voile recyclée et néoprène, des sujets en plâtre à parfumer, des baumes et huiles de massage à base de plantes produites à la ferme, et beaucoup d'autres articles issus d'une multitude de métiers.

Au-delà de l'exposition, le comité de jumelage tient à souligner la collaboration à titre gracieux de son partenaire « Le Magasin Vert de Betton ». Cette entreprise vient depuis de nombreuses années décorer l'entrée du marché de Noël et l'équipe organisatrice l'en remercie très sincèrement.

Comme les années passées, le comité de jumelage organisera une tombola gratuite grâce aux différents lots offerts par les exposants.

Le comité de jumelage vous attend donc très nombreux à la 18^e édition du marché de Noël !

Restauration chaude :

- Union du personnel communal : Galettes, saucisses, frites, crêpes.
- Natacha Berteaux : tartiflettes, sandwiches, raclettes, chichis, gaufres, beignets, bonbons, nougats, chouchous.

Renseignements : tél. : 06 63 19 36 26

➤ ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales se dérouleront **dimanche 6 décembre** et **dimanche 13 décembre**. Au 1^{er} janvier 2016, date d'entrée en vigueur de la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015), il y aura 13 régions en France métropolitaine (contre 22 auparavant).

Pour la Bretagne, 83 personnes sont à élire, dont 28 pour l'Ille-et-Vilaine.

Le Conseil régional a en charge le développement économique, la gestion des transports régionaux, l'éducation et la formation professionnelle avec notamment, le fonctionnement des lycées, des actions de formation et d'apprentissage, le tourisme, les ports et aéroports, la protection du patrimoine.

Ouverture à Cesson-Sévigné de 8h à 18h des 16 bureaux de vote, répartis en trois lieux :

- le Carré Sévigné, rue du Bac, bureau centralisateur : n° 1,2,3,4,5,6,7,8,10,11 et 13 ;
- l'Espace Sportif Bourgneuil, boulevard de Dézerseul : n°9, 15 et 16 ;
- L'Étournal, rue Carrick on Shannon à la Monniais : n°12 et 14.

Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour de l'élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui mais pas forcément du même bureau de vote.

La personne qui donne procuration doit se présenter (physiquement) à la Police nationale pour effectuer cette démarche. La demande doit être effectuée le plus tôt possible et la procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin.

Attention : la personne qui reçoit la procuration risque de ne pas pouvoir voter si la commune n'a pas reçu la demande à temps.

Contact : service Élections au
02 99 83 52 00

➤ MARCHÉS

Deux marchés supplémentaires sont prévus les **jeudis 24 et 31 décembre**, de 7h30 à 13h, place du Marché.

➤ BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Comme chaque année la Ville installera la boîte aux lettres du Père Noël dans le parc de la Chalotais, derrière la Mairie, **du vendredi 4 décembre au mercredi 23 décembre**. Il est proposé aux enfants âgés de 3 à 8 ans de participer à un concours de dessins et/ou de textes sur le thème de l'esprit de Noël et de la fraternité, afin de ne pas oublier les personnes seules ou isolées dans ce moment festif. Les enfants pourront déposer leurs réalisations dans cette boîte aux lettres et elles seront exposées à l'Espace Citoyen du mercredi 9 décembre au mercredi 6 janvier.

À l'attention des parents : merci de bien indiquer les nom, prénom, âge et adresse de votre enfant sur les courriers et créations déposés dans la boîte aux lettres.

➤ BUREAU DE POSTE

Fermeture temporaire du bureau de Poste jusqu'au 10 décembre, en raison de sa rénovation. Ouverture d'un bureau de poste provisoire jusqu'au 2 décembre, à l'arrière du bureau de Poste, du lundi au vendredi, de 13h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30.

Pendant les travaux, certaines opérations seront possibles dans le local provisoire, uniquement par carte bancaire : affranchissements, dépôt de chèques, retrait des lettres recommandées et des colis non distribués par le facteur. Du 3 au 9 décembre, les instances seront à retirer au centre courrier 40, rue de Bray à Cesson-Sévigné, de 8h à 18h. Toutes les autres opérations courriers et financières seront possibles dans les bureaux de Poste de Thorigné-Fouillard.

➤ ÉTAT CIVIL

DU 10/10/2015 AU 30/10/2015

Naissances

- Maïwenn CHABANE DERVOIR
- Lina CHATAIGNIER FAROUAULT
- Alwena ROUILLÉE
- Raphaël TALVA
- Anya GALLAIS
- Thibaud ARMAND
- Milo MONNIER

Décès

- Joël GAUDIN, 74 ans
- Bernard GEMIN, 80 ans
- Jacqueline LESEINE veuve HURTH, 87 ans
- Jean FARARD, 91 ans
- Solange FOSSE veuve THIBAUT, 96 ans
- Mathilde BOISSY, 31 ans
- Marie VIERS veuve MATHIEU, 93 ans
- Marie-Josèphe LEBRET épouse THETIOT, 84 ans
- Albert FOURRIER, 99 ans
- Christiane LEFEBVRE veuve DALLE, 93 ans
- Antoine RIVES, 85 ans (décédé le 17 septembre 2015)
- Reine LE JEUNE, épouse OLLIVIER, 88 ans

Le distributeur de billets sera toujours en fonctionnement. Réouverture le 10 décembre après-midi, à 14h.

➤ CIRCULATION

En accord avec les riverains, un sens unique est mis en place pour la rue des Roses et la rue des Lilas entre l'avenue de la Hublais et la rue des Lauriers uniquement. Cela permettra d'avoir un trottoir aux normes PMR dans chaque rue en gardant tous les stationnements.

ACTUS

Planning familial

Permanence mardi 1^{er} décembre, de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous à la mairie, au service Social.

Café mémoire

Vous êtes confronté(e) à des troubles de la mémoire, vous accompagnez l'un de vos proches atteint de ces troubles. Vous aimeriez parler de ce qui vous préoccupe ou passer un bon moment dans un climat de détente et de convivialité, venez discuter autour d'un verre au Café Mémoire mercredi 2 décembre, de 15h à 17h à l'Hippocampe Ouvert à tous. Seules les consommations prises sont payantes.

Architecte conseil

Permanences de l'architecte conseil, Yves-Michel Fresneau, mardis 8 et 22 décembre de 9 h à 12h à la mairie annexe. Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Café des parents

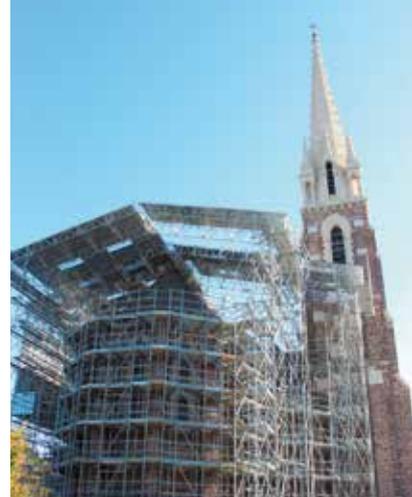
« Qu'apprennent nos enfants sur l'Internet ? » Jeudi 17 décembre à 12h15, à l'Espace Citoyen.

CIDFF

Permanence du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) jeudi 17 décembre, de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie, au service Social.

UN PARAPLUIE POUR PROTÉGER L'ÉGLISE

Les travaux en extérieur et la restauration de la charpente ont débuté en novembre. Ils ont nécessité la mise en place d'un 'parapluie' sur les échafaudages. Les travaux en intérieur sont prévus début 2016 (vitraux, serrureries).



LES TRAVAUX DU COSEC



Un nouvel éclairage LED a été réalisé ainsi que l'isolation à l'Espace Sportif Bourgneuil (Cosec). Les autres étapes de la rénovation ont concerné la peinture, le ravalement de façade et la pose du sol sportif. La fin des travaux est prévue pour la fin 2015 et l'ouverture de la salle en janvier 2016.

LES COMPTEURS LINKY

À partir du 1^{er} décembre 2015, ERDF, Electricité Réseau Distribution de France, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants : les compteurs Linky. Ces compteurs offriront de nouveaux services aux habitants. Le relevé des consommations sera automatique et ne nécessitera plus de rendez-vous. De même, les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service) se feront sans dérangement, et dans des délais plus rapides (moins de 24h). Par la suite, chacun disposera d'un

accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Chaque personne concernée recevra un courrier d'ERDF entre 30 et 45 jours avant la date de pose du nouveau compteur. Après prise de rendez-vous si nécessaire, OTI France, l'entreprise de pose missionnée par ERDF, vous informera de son passage 25 jours au moins avant cette même date. Les techniciens de cette entreprise seront porteurs d'un courrier d'accréditation de la mairie. **Vous n'avez aucune somme à payer ni au moment de la pose ni plus tard.**

Le 1^{er} quartier concerné ? Une partie du secteur de la Hublais.

Pour en savoir plus : www.erdf.fr/linky

Christian LETUÉ
CES COUVERTURE
CESSON ENTRETIEN SERVICE
ces77@orange.fr

7j/7
DÉPANNAGE RAPIDE
24h/24
35510 CESSON SEVIGNE
02 99 03 30 30

RAMONAGE · DÉMOUSSAGE · TUBAGE · AGRÉE POSE VELUX

➤ PROJET VIASILVA : LANCLEMENT DE LA CONCERTATION



Réunion publique **lundi 14 décembre**, à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel.

L'objectif de cette rencontre est de présenter plus en détail les éléments constitutifs des deux ZAC, zones d'aménagement concerté, qui composent ViaSilva : Les Pierrins et l'ensemble « Atalante - Les Champs Blancs ».

Le calendrier, le cadre et la méthode de concertation seront précisés et feront l'objet d'un échange avec les participants : thématiques proposées à la concertation, modalités de déroulement des ateliers participatifs et de production collective, communication autour du projet durant cette phase, recueil des observations du public.

➤ URBANISME

Permis de construire accordés du 1/10/2015 au 31/10/2015

- ▶ 27, allée des Tulipes : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 57, rue Clément Ader : modification de façade ;
- ▶ 9, rue de Paris : extension et restructuration d'un centre de distribution automobile multimarque ;
- ▶ 9, rue de Paris : construction d'un centre de distribution automobile ;
- ▶ La Pommeraie : modification de l'aménagement de l'accès et des réseaux EU et EP ;
- ▶ Lotissement : 9, rue de Paris, division en 2 lots dont 1 à bâtir.

➤ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CESSON-SÉVIGNÉ

Par arrêté du Président de Rennes Métropole du 3 novembre 2015, une enquête publique est prescrite sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Cesson-Sévigné pour la réalisation d'une opération mixte habitat/activités au Haut Grippé, comprenant 595 logements et 15 000 m² de surface de plancher dédiée principalement aux activités tertiaires. Le site concerné, d'une superficie de 7,5 hectares, est situé le long de la rue de la Rigourdière et face à la zone commerciale du même nom. Monsieur Jean-Yves LE FLOCH, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Marie ZELLER, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Rennes. Le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité est consultable sur le site www.ville-cesson-sevigne.fr et est mis à la disposition du public à la Mairie annexe de

Cesson-Sévigné, place de la Chalotais avec le registre d'enquête depuis le 24 novembre et jusqu'au lundi 4 janvier 2016 17h, les lundis de 8h30 à 12h et de 13h à 18h, les mardis et jeudis de 8h30 à 12h ; les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15, les vendredis de 8h30 à 16h sauf les jours fériés.

Les observations du public sur le projet pourront soit être consignées sur le registre d'enquête, être adressées par courrier, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur - enquête publique "Mise en compatibilité n°3 du PLU" - à 1, Esplanade de l'Hôtel de Ville- 35517 Cesson-Sévigné CEDEX, ou être transmises jusqu'au lundi 4 janvier 2016, 17h à l'adresse dédiée : projethautgrippe@ville-cesson-sevigne.fr

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie annexe de Cesson-Sévigné, salle d'exposition du rez-de-chaussée - place de la Chalotais, pour y recevoir ses observations, propositions et contre-propositions, aux dates sui-

vantes : **mercredi 16 décembre 2015** de 10h à 12h et de 14h à 17h ; **lundi 4 janvier 2016** de 14h à 17h.

Des informations complémentaires sur le dossier pourront être demandées auprès du service urbanisme de Cesson-Sévigné (02 99 83 52 13).

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposés à l'Hôtel de Rennes Métropole et à la Mairie de Cesson-Sévigné pendant un an, où toute personne pourra en prendre connaissance. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site Internet de Rennes Métropole : <http://metropole.rennes.fr/>

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°3 de Cesson-Sévigné pourra être approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole, après avis du Conseil Municipal de Cesson-Sévigné.

LES LOCAUX DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES RUE DE LA CHALOTAIS SONT DÉSORMAIS TOUS OCCUPÉS

Quatre nouvelles sociétés viennent de s'installer à la pépinière d'entreprises de Cesson-Sévigné, dans les locaux de l'ex-Gendarmerie, rue de la Chalotais. Les signatures des baux ont eu lieu le 23 octobre dans le bureau du Maire. Charles Van Gorkum, de Carriglea Consulting (délivre du conseil dans



Charles Van Gorkum, de Carriglea Consulting ; Stéphane Rabu, société Gueland ; Albert Plouhinec, le Maire ; Nacim Sagar, qui a rejoint la société World Like Home.



Maud Roudaut, de Green connect services ; Albert Plouhinec, le Maire et Karine Barbé, des Jardins du Web.

l'International) ; Stéphane Rabu, société Gueland (gère des restaurants KFC : celui de Cesson-Sévigné a ouvert le 10 novembre) ; Nacim Sagar, qui a rejoint la société World Like Home (pour l'intégration des nouveaux étudiants) et le jeudi 3 novembre avec Karine Barbé (Les jardins du Web) et

Maud Roudaut (Green connect services).

Les locaux de la pépinière d'entreprises sont désormais tous occupés.

La pépinière regroupe aujourd'hui au 1, rue de la Chalotais, environ 40 emplois pour 17 entités économiques.

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTOCONTROL

REMISE 10€*
sur votre prochain contrôle technique obligatoire
*offre non cumulable

**NOUVELLE EQUIPE
NOUVEAUX HORAIRES !!!**

**Lundi au vendredi
de 8h à 19h
Le samedi de 8h à 13h**

**AUTO BILAN CESSON - 11 rue de Rennes
35510 CESSON SEVIGNE - 02.99.83.63.70**

*A valoir sur le contrôle technique obligatoire sur présentation de ce coupon

PISCINE SPORTS ET LOISIRS

Date des vacances scolaires : du lundi 21 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016

Horaires d'ouverture :

- ▶ du lundi 21 décembre au mercredi 23 décembre : de 10h à 20h
- ▶ Fermeture pour vidange **du jeudi 24 décembre au dimanche 27 décembre inclus.**
- ▶ du lundi 28 décembre au mercredi 30 décembre : de 10h à 20h
- ▶ jeudi 31 décembre : de 10h à 13h45
- ▶ vendredi 1^{er} janvier 2016 : piscine fermée
- ▶ samedi 2 et dimanche 3 janvier : ouverture de 9h à 19h.

Stages multisports

Stage du lundi 28 décembre au mercredi 30 décembre, de 13h30 à 17h30 (trois après-midi).

Un groupe de 7/11 ans (2004/2005/2006/2007/2008) avec l'éducateur Dominique Duvigneau. Activités proposées : Athlétisme, Base-ball, Futsal, Handball, Basket-ball, Tennis de table, Tennis, Badminton, Hockey.

Renseignements : tél. : 02 99 83 52 10

www.ville-cesson-sevigne.fr

🕒 LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SOUHAITE LA RÉNOVATION DU SKATE PARC

Dans le cadre de l'obtention du prix "Ville active de demain", la commune a obtenu un chèque de 2 000 € par la FIFAS (Fédération Française des Industries Sports et Loisirs) en décembre 2014. Cette subvention a été dévolue au CMJ (conseil municipal des jeunes).

Lors de la séance plénière de mai dernier, le CMJ a pris la décision d'utiliser cette somme pour entreprendre la rénovation du Skate Parc situé derrière le Carré Sévigné. Ce dernier, conçu il y a 20 ans, a besoin d'un lifting complet. Il était composé de cinq modules: "quarter, table, plan incliné, petite barre à rock et curb à deux niveaux".

À l'initiative du CMJ, plusieurs réunions se sont déroulées en présence de jeunes utilisateurs du Skate Parc, des agents du service des Sports et de Mickaël Ruffaut, membre de l'as-



Réalisation du métrage précis du Skate Parc.

sociation *Trotinette freestyle Mute*. Un état des lieux a été réalisé et il s'avère que les travaux (changement de modules, mise aux normes de sécurité) sont évalués à une somme d'environ 40 000 € et devront être effectués sur plusieurs exercices

budgetaires. D'ores et déjà, le service des Sports a procédé pendant l'été à quelques travaux d'entretien. Le 19 octobre, un métrage précis a été fait par des jeunes du CMJ accompagnés de Mickaël Ruffaut et des propositions sont à l'étude.

🕒 SERVICE JEUNESSE

Toute l'actualité de la Maison des jeunes pour les vacances de Noël est disponible sur le site Internet de la Ville (rubrique jeunesse) et au sein des structures municipales.

Début des inscriptions à partir du mercredi 2 décembre, 18h à 19h30. Lors de l'inscription aux accueils ou activités, la fiche d'inscription aux activités doit être retournée renseignée et signée. (Fiche à télécharger sur le site de la ville-rubrique jeunesse/Escale ou disponible à la Maison des jeunes).

À noter : Attention fermeture de la maison des jeunes à 16h le jeudi 24 décembre.

Fermeture de l'Escale du vendredi 25 au samedi 2 janvier 2016.

Tél. : 02 99 83 52 00 ; www.ville-cesson-sevigne.fr ; service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr + page facebook

🕒 REPAS DES AÎNÉS : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1^{ER} FÉVRIER

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu le **samedi 13 février** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1^{er} janvier 2016). Pour les conjoints et les moins de 70

ans, une participation de 15 € au repas est demandée.

Vingt jeunes assureront le service, l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale des retraités se chargeront de l'animation.

Nom Prénom

Adresse

Date de naissance

je viens seul(e)

je viens en couple Âge du conjoint

Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 70 ans) est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service Social de la mairie jusqu'au lundi 1^{er} février, dernier délai. Renseignements au 02 99 83 52 00 ; affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

Les nouvelles technologies au service des habitants



Les anciens Cessonnais se rappellent sans doute le panneau qui marquait l'entrée de ville autrefois. On y voyait Madame de Sévigné à gauche et un minitel à droite. La maxime suivante présentait la ville : Cesson-Sévigné, Berceau de la télématique.

D'une part ses centres de recherches et son industrie sont en pointe depuis de nombreuses années sur les Technologies de l'Information et de la Communication. En décembre 2014, la ville a eu le privilège d'accueillir un événement international à Cesson-Sévigné pour célébrer les 25 ans du JPEG. Ce n'est rien moins que la base des échanges de photos numériques et ce format a été inventé à Cesson-Sévigné !

Tels les Égyptiens qui, au pied de la grande pyramide, célèbrent leur grandeur passée, serions-nous réduits à rester sur le quai en laissant filer le train du numérique et des nouvelles technologies ? Telle n'est pas l'intention de la nouvelle majorité qui a résolument engagé plusieurs chantiers au service des habitants et des écoles.

Les nouvelles technologies : mais pourquoi faire ?

Si on n'est pas un spécialiste en informatique ou en communication, on pourrait imaginer que tout cela est très abstrait. En réalité, les nouvelles technologies sont partout et vous allez pouvoir vous en rendre compte dans ce dossier. Il est à noter que



dans un contexte économique où les dotations de l'État ont baissé : « faire mieux, avec moins » est une règle à laquelle tous les élus et les services doivent s'astreindre. Les nouvelles technologies sont un bras de levier précieux.

LES SERVICES AUX HABITANTS

Conception en interne des supports

La Publication Assistée par Ordinateur (PAO) est rentrée au service Communication en janvier 2015. Les principaux supports de communication sont conçus en interne. Plus de réactivité, moins de dépenses pour la commune. La conception en interne du magazine municipal, le CIM et de l'agenda, permet une économie annuelle de 55 200 €. Associée au changement de format et du nombre de pages, cette nouvelle conception et l'impression génèrent pas moins de 76 200 € d'économies par an!

Les demandes d'intervention



Avec une superficie de 32 km², 195 km de route (110 en urbain et 85 en rural), 27 km de pistes cyclables, 58 km de cheminement piétonnier, 5 400 lampadaires, veiller à ce que tout fonctionne et qu'aucune difficulté ne vienne entraver la bonne marche de la commune est une gageure ! Vous constatez une panne d'éclairage, un problème sur un espace vert ou une



voie de circulation : n'hésitez pas à aller sur le site Internet de la commune et cliquez sur l'icône « Demande d'intervention ».

Vous pourrez décrire le problème, joindre éventuellement une photo. Si cette démarche ne vous est pas familière, vous pouvez également contacter votre référent de quartier. Les services Techniques reçoivent instantanément votre demande et sont en mesure d'y apporter la réponse appropriée.

Lorsque les sujets sont plus complexes, les élus se saisissent de la question en lien avec les référents de quartier. Depuis la mise en valeur de ce service, sur la première page du site Web, en juin 2014, ce sont plus 2 200 demandes d'intervention qui ont été traitées.

Le plan interactif des travaux

Les équipes techniques assurent l'entretien de la ville : balayage des rues, tonte de l'herbe, entretien des massifs et ramassage des feuilles. Pour connaître, par avance, les quartiers de ville en travaux ou les dates du prochain passage de la tondeuse par exemple : rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la commune, en haut à gauche, cliquez sur l'icône « Travaux et Circulation ».

Label Ville-Internet – Nouveau projet à partir de 2016



L'Association Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, un label national aux

collectivités locales qui mettent en œuvre une politique publique numérique locale.

Ce label, symbolisé par un panneau de un @ à cinq @@@@ à afficher en entrée de ville et dans les supports de communication, permet d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

En rejoignant le réseau des Villes Internet dès 2016, la ville de Cesson-Sévigné servira l'intérêt général du territoire et de ses habitants. Elle donnera la possibilité à tous de s'approprier les outils numériques et encouragera leurs usages pour stimuler une nouvelle forme de participation des citoyens.

L'analyse des initiatives des communes participantes à ce dispositif est disponible à travers une base de données. Elle mutualise les initiatives pour enrichir l'intelligence collective du réseau national des Villes Internet et profiter de l'échange d'expériences.

Les postes d'accès à Internet à disposition du public et des jeunes

Un ordinateur recyclé, équipé de logiciels libre de droits, est venu remplacer un poste en location à la disposition du public dans l'enceinte de l'Espace Citoyen. Deux autres postes, également recyclés et dotés de logiciels gratuits remplacent deux ordinateurs obsolètes à la Médiathèque, avec des performances supérieures et de nouvelles fonctionnalités facilitant ainsi leur utilisation par le public.

L'espace jeune l'Escale a été ré-informatisé avec deux postes recyclés sur les mêmes bases.

Ce n'est pas moins de **11 000 € d'économies** que la Ville a réalisée en déployant des ordinateurs recyclés équipés de logiciels gratuits.

La prochaine étape consistera à équiper la salle multimédia au Pont des Arts avec six machines selon la même méthode.

La promotion de la culture et de vente en ligne

Cesson-Sévigné est réputé pour une saison culturelle de grande qualité. Pour mieux amortir les coûts des spectacles, il faut que les salles soient bien remplies. Une petite étude nous



a appris que les salles disposant d'un site de vente en ligne pouvaient faire espérer 15 à 20 % de gain sur le remplissage des salles.

Il fallait tout d'abord mieux identifier le Centre Culturel qui après une consultation de la population, se nommerait « Pont des Arts ». Ouvrir un sous-domaine dans l'espace Web de la commune, concevoir un site Internet géré par le service Communication, mais dont l'alimentation en information peut être réalisée par le service Culture, s'assurer que le site puisse fonctionner sur tous les supports modernes (ordinateur, tablette, smartphone) et qu'il soit convivial et intuitif, mettre en place la vente

en ligne, s'assurer que les fonds retournent sur les comptes de la commune.

À ce titre, soulignons que Cesson-Sévigné est la première ville de Bretagne qui utilise le protocole TIPI (Titre Payable Par Internet) mis à disposition des collectivités par le ministère des Finances pour cet usage. Avantages notables : aucun abonnement ni frais de dossier à payer à l'ouverture de l'accès à la plateforme de paiement contrairement aux accès des plateformes privées.

Dernier volet de ce projet, le contrôle des billets pour l'accès à la salle pour détecter les billets contrefaits ou simplement photocopiés.





3 questions à

Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies.

Informations sur six téléviseurs dans les principaux bâtiments communaux, pourquoi ce choix ?

Dans le cadre du renouvellement du mobilier urbain lancé par la précédente majorité, nous aurions dû installer des panneaux lumineux, fournis gracieusement par le fournisseur. Une étude détaillée du projet a révélé que l'installation de ces panneaux, leur alimentation électrique ou en informations, les différents abonnements nécessitaient un budget de 19 883 € par an.

Notre majorité a fait le choix d'abandonner le projet initial et de mettre en place six téléviseurs dans les bâtiments communaux, principaux lieux de passage. Un service de télévision interne destiné à la diffusion d'informations a été mis en place. Il est basé sur des logiciels libres donc gratuits. La conception des messages d'information est réalisée en interne. Tout cela n'a rien coûté à la commune car les téléviseurs dont le déploiement est beaucoup plus simple, sont venus en remplacement des panneaux lumineux.

L'informatique : Où en est-on dans les écoles ?

Les méthodes d'enseignement ont et vont profondément évoluer pour tenir

compte du numérique. On n'enseigne plus l'informatique mais l'informatique devient un outil au service de l'enseignement car il permet de diversifier les approches pédagogiques. Les tableaux numériques interactifs ou les vidéoprojecteurs interactifs remplacent les tableaux noirs et la craie dans les écoles élémentaires. Cette mutation impose des contraintes fortes tant sur l'infrastructure des réseaux et des serveurs comme des ordinateurs mis à disposition des élèves. Les contraintes liées à la sécurité et à la résistance aux cyber-attaques ont été des éléments clefs du projet ainsi que le nécessaire renouvellement des postes devenus obsolètes.

En collaboration avec les directeurs d'établissements, l'académie et les enseignants, les élus et les services Éducation-Jeunesse et informatique ont conçu un plan d'équipement qui s'élève à 139 600 € sur deux ans. Un virage important a été pris à l'occasion du premier déploiement : les suites bureautiques « Libre Office » sans coût d'acquisition ont été déployées. C'est près de 5 000 € d'économies réalisées à cette occasion.

Quand la fibre optique sera-t-elle disponible ?

Le déploiement de la fibre a démarré par la rue de Rennes et la Monniais en 2012, puis la phase 2 a concerné le centre ville en 2013 puis le reste de la partie agglomérée en 2014/2015. La phase 4 se déploie vers la périphérie

(ZI Sud Est, Atalante, Rigourdière, Peupliers, Bordage, Ménouriais, Vallette, et campagne sud) de la commune en 2016 puis en 2017 le reste de la commune. C'est aujourd'hui 50 % des foyers de Cesson-Sévigné qui sont raccordables à la fibre.

Il y a trois étapes dans ce déploiement. 1) la fibre est dans le quartier. Cela indique que le câble optique principal incluant plusieurs centaines de fibres arrive à quelques centaines de mètres de chez vous. 2) cette fibre principale doit être subdivisée pour alimenter un groupe de 64 maisons. C'est à ce stade que les choses sont les plus incertaines. 3) La fibre est dans le bâtiment ou à votre porte : un panneau d'information ou une note d'information signale que vous pouvez contacter votre fournisseur d'accès pour passer à la fibre.

Entre les étapes 1 et 3, plusieurs mois peuvent s'écouler. Les élus et les services ont fait pression sur la société Orange afin d'avoir une vision plus réaliste du déploiement effectif et des possibilités de raccordement. La Ville a obtenu que le site Internet permettant de vérifier votre éligibilité fournisse une information fiable. Les informations ne sont pas toujours parfaites mais les choses se sont nettement améliorées.

Rendez-vous sur <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre> et sur <http://observatoire.francethd.fr>.



➔ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

UNE MAJORITÉ DÉSUNIE EN PORTE-À-FAUX AVEC SON DOUBLE DISCOURS

Chaque conseil municipal se succède et montre à chaque fois, une majorité désunie parce que les délibérations qui y sont proposées sont, soit en total décalage avec le projet pour lequel elle a été élue, soit parce qu'elles remettent au goût du jour les projets initiés par la précédente majorité. « Nous sommes rattrapés par le principe de réalité » affirmait l'adjointe à l'urbanisme en septembre proposant la délibération sur les aménagements urbains autour du Métro à Cesson-Sévigné qui « constitue une véritable chance pour la commune », renchérisait l'adjointe **qui reprenait mot pour mot les grands principes fondateurs du projet ViaSilva et contre lequel, l'opposition s'arc-boutait, il y a de cela, à peine deux ans.**

D'ailleurs le projet présenté par le Maire et ses adjoints en réunion publique reprend exactement la même trame travaillée dans **nos cafés participatifs ViaSilva** (emprise des espaces verts, diversité de l'habitat, constructions respectueuses de l'environnement, modes de déplacements doux conjoints au Métro et aux bus à haut niveau de service, mixité habitat et activités économiques, usages des nouvelles technologies optimisant les services aux habitants, progressivité du projet ...). Certes les objectifs chiffrés sont annoncés à la baisse mais que se cache-t-il derrière cet affichage sinon **un ralentissement massif du processus de développement nécessaire au tissu urbain de Cesson-Sévigné.** Soyons clairs, une ville bien gérée, est une ville qui sait anticiper **son déclin démographique en développant une offre de logements susceptible de mieux répondre aux parcours résidentiels des ménages,** tout au long de la vie, des primo-accédants jusqu'aux ménages qui recherchent un logement plus adapté et plus petit lorsque les enfants ont quitté « la maison ». Or le projet de la municipalité, est de freiner au maximum ce processus de renouvellement en biaisant « les chiffres » et en requalifiant des « zonages d'aménagements ». **Plus grave, aucun élément apportant les preuves de l'équilibre économique des projets n'est livré à ce stade d'avancement des études.**

- Nous ne sommes pas dupes. **Le « nouveau » projet ZAC des Pierrins est un artifice pour retarder le développement urbain de la commune.**

- Nous ne sommes pas dupes non plus lorsque la majorité accepte de contractualiser avec Rennes Métropole sur le Plan Local de l'Habitat, assorti de clauses irréa-

listes. **Ainsi le projet du Haut de Grippé** (au-dessus de la ligne de chemin de fer près de Carrefour) **serait un projet de renouvellement urbain,** alors que rien n'a jamais été construit à cet endroit, uniquement pour bénéficier des subventions accordées par la Métropole à ce type de projet. **La majorité veut ainsi faire payer par Rennes Métropole le déficit de son nouveau projet. C'est pourtant désormais son projet phare!**

- On ne peut, non plus, être dupe quant aux projets de maisons médicales. Le sabotage du projet de Maison médicale de la précédente mandature a nié l'analyse des besoins urgents des habitants en matière de soins que nous avons faite. Résultat, deux ans plus tard, **la majorité reprend à son compte le projet en proposant de nouvelles implantations sur deux nouveaux sites puisqu'elle affiche aujourd'hui la création de deux maisons à des distances relativement proches.** Avec moins de cohérence, moins d'économie d'échelle, la commune s'engage sur des projets qui incluent un protocole transactionnel avec le groupe immobilier Lamotte qui devait réaliser le projet initial. En réalité, ce sont finalement des indemnités déguisées pour un projet retiré à l'initiative du promoteur.

ViaSilva porte bien son nom. Les opérations de fouilles préventives menées par l'INRAP **attestent de la présence humaine à l'époque romaine** sur cette zone. Les structures de villas et de thermes ont été identifiées. C'est aussi avec le souci d'inscrire le projet labellisé Écocité au plus profond de son histoire que nous avons retenu le nom **ViaSilva,** précisément parce qu'il était situé sur le tracé de la voie romaine reliant Rennes à Bayeux.

De notre côté, nous sommes toujours en attente d'un lieu en centre ville pour pouvoir vous rencontrer lors de nos permanences !

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix
sylvie.marie-scipion@ville-cesson-sevigne.fr, alain.thomas@ville-cesson-sevigne.fr, claudine.david@ville-cesson-sevigne.fr, claude.gerard@ville-cesson-sevigne.fr, annie.seveno@ville-cesson-sevigne.fr, christian.anneix@ville-cesson-sevigne.fr

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ TOUS MOBILISÉS POUR LA 4^e FLEUR !

Le 6 novembre dernier, le jury régional des Villes et Villages fleuris (VVF) a décidé, après son passage le 29 juillet dernier, de proposer la Ville de Cesson-Sévigné au concours national des VVF en 2016 pour l'obtention d'une 4^e fleur. Seules deux villes en Bretagne ont été sélectionnées cette année : la nôtre et Caudan dans le Morbihan.

Cesson-Sévigné pourrait ainsi retrouver le club très convoité des 228 Villes et Villages français dans la catégorie la plus prestigieuse et rejoindrait les 6 autres Villes d'Ille-et-Vilaine : Chartres-de-Bretagne, Châteaugiron, Dinard, Fougères, Le Rheu, St Malo. Cette première étape de sélection pour le concours national a pu être franchie grâce à la formidable mobilisation des équipes de la Ville : les services Techniques, le service Communication pour la mise en valeur de la candidature. Au plein cœur de l'été, les jardiniers ont fait preuve de solidarité et de souplesse en adaptant leurs horaires de travail pour être encore plus efficaces après un mois de juillet particulièrement sec. Un grand MERCI à tous ces passionnés qui font la fierté des Cessonnais. Vous avez été nombreux à nous faire part de l'état exceptionnel de la Ville cet été. Et nous vous en remercions.

Alors s'agit-il d'une course inutile aux récompenses ?

Ce concours de VVF récompense le soin apporté par la municipalité et ses habitants au cadre de vie. La qualité du fleurissement entre dans l'évaluation mais la place réservée aux arbres, le respect des principes du développement durable et harmonieux d'une cité sont aussi des éléments prépondérants pour l'obtention d'une 4^e fleur. C'est précisément le sens de l'action politique que nous vous avons proposée lors des élections municipales de 2014 et que nous mettons en œuvre aujourd'hui avec détermination.

Un cadre de vie agréable pour chacun

Offrir à chaque Cessonnais un accès à la nature à proximité de son lieu de résidence nous semble capital. Ainsi, nous avons eu à cœur d'offrir aux riverains de la rue de Rennes un nouveau site de jardinage aux Préales (inauguré le 21 novembre dernier). Une vingtaine de jardiniers peuvent désormais profiter à proximité de leur logement d'un espace de détente et de fraternité.

Le lancement d'un conservatoire de pommiers à proximité de la base de loisirs de Dézerseul en janvier 2015 constitue également un acte fort pour toute la Ville.

Accompagner le dynamisme de l'économie touristique et de la filière horticole

Au côté du département d'Ille-et-Vilaine récemment labellisé « département fleuri » nous continuerons à renforcer l'attractivité de la Ville en mettant en valeur tous ses potentiels.

L'énorme succès de l'édition 2015 du salon délices de plantes, rendez-vous des amoureux des jardins, avec près de 6 000 visiteurs en 2 jours, contribue à consolider les emplois de la filière horticole si durement touchés ces dernières années.

Notre ambition : concourir pour une 4^e fleur « durable » en associant les Cessonnais

Nous souhaitons la partager avec vous en vous proposant de devenir acteurs de votre cadre de vie en contribuant à votre niveau à maintenir le trottoir propre devant chez vous et en entretenant vos haies séparatives en cultivant la fraternité dans nos quartiers.

Nos projets pour 2016 :

La mise en valeur du plan d'eau de la Vilaine entre les vieux ponts et le stade d'eaux vives commencera dans les prochains jours pour se terminer début 2016 par la réalisation d'un cheminement le long de celui-ci.

Et puis nous poursuivons l'embellissement du mail de Bourgueville et du parc de la Chalotais.

Mais d'ici là, Bonnes Fêtes à tous !



© F. PHILIPPON

Yannick Gaborieau,
adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie, et de la voirie.



© F. PHILIPPON

Pierre Éon,
conseiller municipal, chargé des espaces verts, voirie et transports.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 21 octobre. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Loi NOTRe

En application de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015, l'extension des délégations du Conseil Municipal au Maire prise par délibération du 23 avril 2014 aux deux dispositions suivantes a été votée à l'unanimité :

- La création, la modification et la suppression des régies comptables de la commune ;
- Toutes les demandes d'attribution de subvention auprès de l'État et/ou de l'ensemble des collectivités territoriales et ce sans limitation de montant ni de domaines d'intervention. M. le Maire sera chargé de rendre compte au Conseil Municipal des décisions prises dans ce cadre.

Zac des Pierrins

Le Conseil vote à la majorité (27 voix Pour, 6 Voix Contre) les modalités de concertation en vue de la modification du dossier de création de la ZAC des Pierrins.

Maison médicale et résidence service seniors

Adopte à l'unanimité le principe du projet de mise en vente des terrains de l'ex-caserne de gendarmerie (avec une mise en concurrence préalable) en vue de permettre la réalisation d'une maison médicale et paramédicale et d'une résidence service seniors et prononce le déclassement des terrains bâtis cadastrés AC n°55p, 77, 79, 80 p afin de les intégrer dans le domaine privé de la commune et décide l'engagement de la désaffectation de ces terrains cadastrés.



Le manoir de Grippé

Maison médicale et logements

Décide à la majorité (25 voix Pour, 7 abstentions, 1 voix Contre) d'engager la procédure de désaffectation de l'emprise du domaine public de 527 m² environ situé Place Sévigné en vue de la réalisation du projet de vente du site à destination d'une Maison Médicale et de logements.

Vente de biens immobiliers

Décide à l'unanimité (1 abstention) la vente à Néotoa des biens immobiliers constitués : d'une part par le bâti du Manoir de Grippé au prix de 1 million d'€ et d'autre part du logement, 21, rue de la Croix Connue au prix de 167 495,46 €.

Cesson Rennes Métropole HB

Vote à l'unanimité le prolongement du partenariat entre le Campus d'excellence Sportive de Bretagne et le Cesson Rennes Métropole Handball en validant la reconduction de la convention d'occupation précaire 2014/2015 pour une redevance annuelle de 5 000 €.

Location de l'exposition "Molière dans tous ses éclats"

Autorise à l'unanimité la location de l'exposition « Molière dans tous ses éclats » aux prix de 100 € par semaine pour les établissements scolaires hors Cesson-Sévigné, 150 € par semaine aux établissements culturels, de loisirs et enfance jeunesse hors Cesson-Sévigné et mise à disposition gratuite pour les établissements sco-

lares de Cesson-Sévigné pour une durée maximale d'un mois, une fois par an, la 2^e mise à disposition dans l'année serait facturée à 50 € la semaine.

Subventions

Vote à l'unanimité les subventions pour frais de déplacements aux compétitions sportives qui s'élèvent à 16 339,12 € pour la période de mars à août 2015 et autorise M. le Maire à les verser aux différents clubs concernés en fonction des justificatifs fournis et vérifiés.

Convention reboisement

Décide à l'unanimité de valider les termes de la convention à intervenir avec Eiffage Rail Express dans le cadre de la construction LGV Bretagne-Pays de Loire pour la réalisation d'un boisement en compensation d'un défrichement.

Charges transférées

Adopte à l'unanimité du fait du passage en Métropole, le rapport de la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées) et approuve le montant définitif de l'attribution de compensation calculée d'après la méthode dite de l'épargne brute qui sera versée par Rennes Métropole à la commune de Cesson-Sévigné à savoir pour 2015 et 2016 : 1 234 232 € chaque année et à compter de 2017 : 1 628 882 €.



Gaëlle Nique, présidente du Jury régional du label "Villes et Villages Fleuris" et Albert Plouhinec Maire de Cesson-Sévigné entourés des membres du jury et des élus, vendredi 6 novembre à l'annonce des résultats.

➤ Villes et villages fleuris : Cesson-Sévigné sélectionnée pour concourir au label « 4 Fleurs »

Entre le 20 et le 29 juillet 2015, le Jury régional du label "Villes et Villages Fleuris" a visité 60 communes des quatre départements bretons. Le jury régional contrôle et attribue les trois premiers niveaux du label : 1, 2 et 3 Fleurs, et sélectionne les communes dont la démarche exemplaire est susceptible d'être labellisée au niveau « 4 Fleurs ».

Le jury régional a rendu sa décision vendredi 6 novembre : avec la ville

de Caudan (56), Cesson-Sévigné est confortée « 3 fleurs » et sa candidature pour l'attribution de la « 4^e Fleur » sera proposée au Comité National de Fleurissement. Ce dernier visitera la commune en juillet 2016.

Le Concours des Villes et Villages Fleuris a pour objet de récompenser les actions menées en faveur du fleurissement, de l'embellissement et de la qualité du cadre de vie.

➤ PLAN D'ÉLAGAGE DES ARBRES



La 1^{ère} réunion publique présentant le plan de gestion de l'arbre à Cesson-Sévigné s'est déroulée mardi 13 octobre à l'Espace Citoyen. Toutes les informations en lien avec cette présentation sont disponibles sur le site de la Ville, dans la rubrique « environnement ». Dans le cadre de l'entretien du parc arboré de la ville et de l'aménagement urbain, des chantiers vont être entrepris. Suite à la dégradation des trottoirs en enrobé de la rue de Paris et en vue du réaména-

gement du cheminement piétons en bords de Vilaine, les peupliers seront abattus cet hiver. De plus, ces peupliers trentenaires sans valeur patrimoniale sont arrivés en bout de cycle. Ils créent déjà des désagréments pour les piétons, ils deviendront dans un futur proche un danger potentiel. Les parties souterraines qui déforment déjà le cheminement sont également susceptibles de s'attacher aux réseaux les plus proches. En ce qui concerne les parties aériennes, la chute de bois morts est de plus en plus fréquente sur ce site.

Pour chaque chantier de ce type, l'abattage est compensé par la plantation au minimum du double de sujets d'essences plus nobles dans la ville. Un aménagement paysager valorisera et accompagnera la vue sur le plan d'eau. Les travaux seront réalisés fin décembre 2015 pour la

suppression des peupliers, le rognage des souches en janvier 2016 et le cheminement au printemps 2016. Le coût ? Pour la suppression des peupliers, il est de 20 000 €, pour le cheminement, 40 000 €.

➤ CAMPAGNE DISPLAY

La Ville participe à la campagne Display intercommunale organisée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes, depuis le 16 novembre et jusqu'au 6 décembre.

Cette campagne consiste à nommer pour chaque site un ambassadeur, chargé de relever les compteurs d'électricité, de gaz et d'eau, et de sensibiliser les utilisateurs des bâtiments aux éco-gestes. Les personnels et enseignants des écoles sont également associés, permettant d'impliquer les plus jeunes.

18 bâtiments, les plus énergivores, sont inscrits dans cette campagne : Groupes scolaires Beausoleil et Bourgchevreuil, piscine, mairie, mairie annexe, Espace Citoyen, centre technique municipal, Palais des sports, salle d'arts martiaux, salle Paul Janson, salle de sports Beausoleil, Halle des Sports, Pont des Arts, Carré-Sévigné, Maison de l'enfance, Résidence d'Automne, Centre d'Accueil de la Fresnerie, Résidence Beausoleil. L'objectif de cette opération est de faire prendre conscience aux utilisateurs de leur possibilité d'agir concrètement sur la facture d'énergie de la ville.

➤ RAMASSAGE DES FEUILLES

Le ramassage des feuilles est programmé par les services Techniques de la Ville à partir du 30 novembre jusqu'au 18 décembre. Plus d'informations sur le site Internet : www.ville-cesson-sevigne.fr



Dix jeunes Cessonnois ont participé pendant les vacances à une activité "Espaces Verts" (organisée par le service Jeunesse de la Ville) afin de participer à moindre coût d'un séjour à la montagne en février 2016.



Passage du Marathon Vert dans la commune, dimanche 25 octobre. Les coureurs ont profité de la belle journée ensoleillée. 2 450 marathoniens ont franchi l'arrivée de la 5^e édition.



Installation de la salle d'halothérapie ou la grotte à sel à la piscine Sports et Loisirs municipale, pendant les vacances de la Toussaint. Cette installation est une première pour une piscine municipale en France. L'halothérapie consiste à reproduire les effets de l'air salin sur notre organisme. Elle agit sur les voies respiratoires, le stress et la fatigue. Le sel est riche en oligo-éléments et en ions négatifs réputés pour leur effet à la fois dynamisant et apaisant. Le sel aide à décongestionner les voies respiratoires.



Colloque égalité filles-garçons dès la petite enfance réservé aux professionnels organisé par le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) jeudi 5 novembre au Pont des Arts.



La bourse aux vêtements et puériculture, organisée par l'UPCC (Union du personnel communal) le 11 novembre salle Paul Janson a connu un franc succès.



Lors de la cérémonie du 11-Novembre qui s'est déroulée place du Marché, Rémy Richard et Robert Jamier ont reçu l'insigne de porte-drapeaux et le diplôme d'honneur de porte-drapeaux.



Temps fort pour les enfants lors de la journée citoyenne du 12 novembre place du Marché : la remise des certificats de citoyenneté par Albert Plouhinec, le maire.



Le capitaine de réserve Olivier Rault fait chevalier de l'Ordre National du Mérite (ONM) décoré par Albert Plouhinec, le maire. Le lieutenant-colonel Hubert Benoit a également été fait chevalier (ONM) ; Claude Darengosse s'est vu décerner la médaille de la reconnaissance de la Nation, jeudi 12 novembre, lors de la journée citoyenne.



L'inauguration de la semaine de la Solidarité s'est déroulée vendredi 13 novembre, à l'Espace Citoyen.

Cette année, c'est l'association ASTH (association au service des Transports pour personnes handicapées) qui a coordonné toutes les manifestations proposées.



Lundi 16 novembre, à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal, plus de trois cents personnes ont partagé un moment de recueillement à l'Espace Citoyen, en hommage aux victimes des attentats du vendredi 13 novembre à Paris. M. Le Maire a rendu hommage aux victimes. Une minute de silence a ensuite été respectée, suivie du chant de La Marseillaise.



VISUAL

OPTICIEN LUNETIER



OPTIQUE VISUAL
Bruno THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE
35510 CESSON-SEVIGNE
02 99 83 94 96



En Décembre
Animation Facebook
"Do You like me?"



1 BlueBerry offerte
tous les 100 likes !*

Blueberry protège vos yeux de la lumière bleue des écrans
*Voir Conditions en Magasin

© Tous droits réservés TraitPourTrait Web

Pascal Prioul
peinture • décoration • revêtement de sol



devient



Seul le nom change !
L'équipe et les compétences
restent les mêmes :

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

UNE POISSONNERIE COURS DE LA VILAINE

Julien Jahier a ouvert une poissonnerie dans le centre-ville depuis le mois d'avril. « *Auparavant je faisais les marchés et ça faisait un petit moment que je cherchais à Lesson-Sévigné* » explique-t-il. Un large choix de poissons est proposé, en provenance directe de la criée de Lorient. Les crustacés viennent de Saint-Malo et les huîtres de Cancale. Également sur les étals, un large choix de plats préparés « *Nous avons dans l'équipe un cuisinier qui fait tout lui-même, y compris les sauces. Les filets sont proposés sans arrêt. Cela demande du temps mais les clients apprécient.* »

La poissonnerie compte une équipe de cinq personnes. Des plateaux prêts à emporter sont composés sur commande. Il est également possible de déguster huîtres et fruits de mer sur place. « *Pour les plateaux de fruits de mer pour Noël, il ne faut pas oublier de passer commande.* » rappelle Julien Jahier.

La poissonnerie est ouverte tous les jours, y compris les jours fériés, sauf le lundi. Ouvert du mardi au jeudi de 8 h à 13 h 30 et de 15 h à 19 h 30. Ouvert en journée continue les vendredis et samedis de 8 h à 19h30, et de 8h à 13h le dimanche.



➤ Poissonnerie Jahier

Cours de la Vilaine

Tél. : 02 90 56 85 93

jahierpoissonnerie@orange.fr

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

LES COMMERCES COURS DE LA VILAINE



Le Cours de la Vilaine se dynamise et a retrouvé un air de village avec ses commerces de proximité. « *Le dimanche matin est redevenu très vivant, avec l'ouverture de la boulangerie, de la boucherie, de la poissonnerie et de la fleuriste* » observe une cliente. Pauline et Floriant Aumont, ont ouvert leur boucherie depuis août 2013. « *Nous sommes très contents. Nous avons fait une bonne installation, nous avons eu beaucoup de travail.* » Pour Marie-Thérèse Douard, fleuriste, « *depuis l'arrivée du poissonnier, la rue est devenue commerciale. Ça dynamise le bourg* ». Elle a créé son affaire en 1984, place de l'Église, et après avoir exercé à Rennes, elle est revenue Cours de la Vilaine il y a 2 ans et demi.

Brigitte et Vincent Figuères sont installés depuis 1989. Ils ont pu voir le quartier évoluer. « *C'est vraiment bien ! Dommage que le local de l'ancienne couturière ne soit pas repris. Ce qu'il manque c'est un fromager et un marchand de fruits et légumes dans le bourg* »

➤ Commerces Cours de la Vilaine proches de l'église

➔ THÉÂTRE

LA PLACE DU CHIEN

Sitcom canin et post colonial

De Marine Bachelot.

Compagnie Lumière d'Août.

La place du chien est une histoire d'amour entre deux cultures, une sorte de trio amoureux où chacun essaie de trouver sa place dans un quotidien bouleversé. Aux allures de sitcom, ce spectacle est habilement scénographié par Bénédicte Jolys. Celle-ci met en place les décors mesurés, sobres et bicolores qui rappellent les parcours canins. Marine Bachelot est une auteure engagée qui évoque des sujets déterminants socialement à travers des scènes et des dialogues vifs et drôles.

MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE.

PONT DES ARTS À 20H30.

Tarifs : plein, 22 € ; réduit, 20 € et jeune, 14 €.

➔ THÉÂTRE

VIOLENCES

De Didier-Georges Gabily - 1^{ère} partie du diptyque *Corps et Tentations*.
Mise en scène Sarah Amrous -
Compagnie Fièvre.



Safia Nolin, en 1^{ère} partie de Lou Doillon



Violence

Violences est né de l'aventure d'un groupe de jeunes acteurs, tous sortis de la septième promotion de l'école supérieure du Théâtre National de Bretagne. Ils se sont choisis pour chercher, travailler, créer ensemble. *Corps et Tentations* reprend un fait divers pour le raconter à la manière antique. Une famille commet un meurtre par vengeance ; une jeune fille kidnappée ; un nouveau-né disparu....

JEUDI 10 DÉCEMBRE.

PONT DES ARTS À 20H30.

Tarifs : plein, 20 € ; réduit, 18 € et jeune, 13 €.

➔ POP/FOLK

LOU DOILLON

JEUDI 17 DÉCEMBRE.

CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Comédienne, auteure, compositrice et interprète, Lou Doillon est une artiste complète qui a emporté le public et la profession dès la sortie de son album *Places* en 2012. Elle a été récompensée en 2013 aux Victoires de la Musique en tant qu'artiste féminine de l'année.

Safia Nolin jouera en première partie du concert. Avec ses ballades à fleur de peau et sa voix vibrante elle a déjà charmé le public québécois. Son premier album, *Limoilou*, est sorti le 18 septembre 2015 sur le label Bonsound. À peine trois mois après la parution de son premier album, *Limoilou*, Safia Nolin partira à la conquête de l'Europe dès le 2 décembre. Sa première tournée outre-mer comprend 13 spectacles, dont neuf en première partie de Lou Doillon, en plus de deux vitrines aux Bars en Trans et un concert en tête d'affiche aux Trois Baudets à Paris.

Tarifs : plein, 26 € ; réduit, 24 € et jeune, 20 €.

➔ DANSE

PIXEL

De Mourad Merzouki.

Compagnie Käfig - Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne.

MARDI 5 ET MERCREDI 6 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Complet.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

➤ À DÉCOUVRIR : LA BORNE 1D TOUCH À LA MÉDIATHÈQUE



1D Touch (« 1D » pour « indé »-pendant) est une plateforme de diffusion en ligne de musique d'artistes de labels indépendants, avec un nouveau modèle économique alternatif et so-

lidaire de rémunération des artistes. Ce sont ainsi plus de 1 000 000 de titres à l'écoute, avec 50 000 artistes de 7 000 labels indépendants disponibles aux abonnés, où ils veulent, quand ils veulent, parmi lesquels : Aufgang, Bob Sinclar, Ez3kiel, Jacques Higelin, La rue Ketanou, Maria Callas, Anaïs, Feu Chatterton, Benjamin Clementine, Syd Matters, Le Prince Miiou, Breton, John Coltrane, Ella Fitzgerald, Katia, Marielle Labèque, Wax Tailor, Yann Tiersen, et bien d'autres encore...

La Médiathèque propose ce nouveau service d'écoute de musique en illimité et sans publicité. Il suffit juste de créer un compte pour naviguer sur la borne, écouter et découvrir. Il sera dans les locaux pendant quelques mois.

➤ MÉDIATHÈQUE

"Contes et histoires pour attendre Noël" par Tricontine **mercredi 16 décembre** à 15h30. Gratuit, à partir de 4 ans. Inscription sur réservation au 02 99 83 52 00.

En ces périodes de fêtes, si vous avez besoin de prolonger vos prêts, n'hésitez pas à contacter la Médiathèque par téléphone ou à prolonger en ligne sur le site de la Médiathèque.

➤ EXPOSITION DE CHRISTOPHE LE DÉVÉHAT

Du 1^{er} décembre au 23 janvier

Artiste en résidence au pôle Arts Plastique, Christophe Le Dévéhat a travaillé pendant un an à ré-interpréter le paysage cessonçais.

Les techniques photographiques qu'il utilise pourraient paraître obsolètes. Pourtant elles illustrent à merveille la fugacité des impressions, de cet état entre le solide et le gazeux et de la recherche de ces lieux sans intérêt apparent que l'on fréquente au quotidien et que l'on redécouvre par la ma-

gie poétique de son regard.
Hall du Pont des Arts. Entrée libre.

➤ EXPOSITION "REGARDE LE QUOTIDIEN"

Jusqu'au samedi 19 décembre.

Par les élèves des Arts Appliqués de la Région Bretagne. Galerie Pictura. Entrée libre.

➤ CONFÉRENCE

"L'homme et la nature dans l'art de la Renaissance". Par Maï Le Gaillic, historienne de l'art.

1^{er} volet. **Mardi 8 décembre.**

2^e volet. **Mardi 15 décembre.**

Pont des Arts à 20h30. Tarif : 3 €.

➤ CONCERT DE NOËL

"Pères Noëls du Monde" **vendredi 11 décembre** à 20h30, à l'auditorium du Pont des Arts. Au travers de musiques de tous les pays, le pôle Musique invite les spectateurs à venir découvrir comment les enfants fêtent Noël dans le monde entier. Entrée libre.

➤ VIE CITOYENNE

Dimanche 6 décembre

Le musée ouvre gratuitement ses portes. L'occasion de découvrir l'exposition temporaire intitulée "De Beyrouth à Kaboul, du morse au satellite, les transmissions en Opex".

Musée des Transmissions, de 14h à 18h.

À noter : Le musée des transmissions sera fermé du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier inclus.

Mercredi 9 décembre

1^{er} atelier de la marmite des mots mercredi 9 décembre. Ce dispositif, En partenariat avec l'Union départementale des associations familiales d'Ille-et-Vilaine (UDAF 35), animé par un psychologue et un médiateur familial, est un espace ressource pour les enfants confrontés à la séparation de leurs parents. Plus d'informations auprès du service Social, au 02 99 83 52 00.

Du 9 décembre au 6 janvier

Exposition des dessins de Noël réalisés par les enfants. (Dessins déposés dans la boîte aux lettres du Père Noël située dans le parc de la Chalotais). Espace Citoyen. Entrée libre.

Mardi 15 décembre

Connaissance du monde "Cambodge, le sourire retrouvé", film d'Emmanuel et Sébastien Braquet. Ils avaient sillonné le Cambodge entre 2003 et 2005 et en avaient proposé un documentaire : « Cambodge les clés d'un royaume » un road-movie ponctué de rencontres émouvantes. Dix ans plus tard le père et le fils sont revenus dans les mêmes lieux et ont cherché à savoir ce qu'étaient devenus les personnes qu'ils avaient rencontrées lors de leur première expédition. Cinéma Le Sévigné à 17h30. Tarifs : 8,50 € / 7,50 € et 4 €.

SUPERMARCHÉS



DU 2 AU 13 DÉCEMBRE 2015

Pour les magasins ouverts le dimanche

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

RÉPÉTITION GÉNÉRALE AVANT NOËL

ORIGINE
FRANCE



~~9€
9,99~~

4€
4,99*



Bloc de Foie gras
de Canard
MONTFORT

La pièce 160 g
Soit le kg : 31,18 €

*Ce prix comprend
une réduction immédiate
(9,99 € - 5,00 € = 4,99 €)



ÉCONOMISEZ PLUS DE
EN REMISES FIDÉLITÉ **200€**

(4) Offre limitée à 10 unités par produit durant cette opération. Réduction immédiate en caisse.

BÉNÉFICIEZ JUSQU'À
DE RÉDUCTION IMMÉDIATE **110€** EN CAISSE

Ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 13h et de 14h30 à 19h30 ; le vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 ; le dimanche de 9h à 13h

⊕ L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE OZANAM ORGANISE LE RÉTRONOËL DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

13 décembre 2015
18^{ème} RÉTRONOËL
 Bourse, rassemblement

Expositions autos
 Anciens Véhicules d'Ille & Vilaine
 60 ans de la DS
 2€

Expositions motos
 Cesson Sévigné (35)
 Breizh Riders
 Moto Club Point de Chute
 OZANAM Lycée Frédéric Ozanam
 Didier LONCKE - retronoel@lse35.fr - 07 80 02 16 23

CONCESSIONNAIRES
 Gaëtan Jan Automobiles

L'association sportive du lycée OZANAM (anciennement Lycée St Étienne & Lycée S^{te} Thérèse) organise **dimanche 13 décembre**, de 8h à 17h, sa 18^e Rétronoël : bourse d'échange de pièces autos motos anciennes, documentations, miniatures.

Pour cette nouvelle édition, vu le nombre croissant d'exposants, la rétronoël passe sur deux plus grandes salles pour les boursiers, et trois salles pour les expositions de véhicules en intérieur.

Pour les 60 ans de la DS, l'AVIV (Ancien véhicule d'Ille-et-Vilaine) orga-

nise sur ce thème une exposition en intérieur.

Papa 35 (Passion Autos Prestiges Anciennes d'Ille-et-Vilaine) participe à l'événement et organise :

- un rassemblement de véhicules anciens et de prestige
- une balade de véhicules
- une exposition en intérieur de véhicules anciens et de prestige.

Cette année une nouvelle association sera présente : Engrenage. Elle exposera quelques véhicules.

Pour cette 18^e édition la moto sera également à l'honneur :

Le moto club de Cesson-Sévigné (Moto club point de chute) exposera des motos japonaises des années 70/90 ainsi que quelques motos de courses. Breizh riders aura son stand, il exposera des motos de marques Indian et Victory. Gold Wind, Harley Davidson seront également présentes.

L'entrée aux expositions et à la bourse est fixée à 2 €. Gratuité pour les moins de 12 ans, pour le conducteur et l'accompagnateur d'un véhicule ancien exposé.

Contact : retronoel@lse35.fr ;
 tél. : 07 80 02 16 23

⊕ ATHLÉTIQUE CLUB CESSONNAIS

La 2^e édition de la Corrida Cessonnaise, course sportive de 10 km se déroulera le **dimanche 13 décembre**. Départ de la marche nordique à 9h15 ; courses enfants à partir de 9h30 ; Corrida à 10h30. Départs boulevard de Dézerseul.

⊕ EN PISTE

Stage enfants toutes disciplines : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...
du lundi 21 au mercredi 23 décembre.

Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Tarif : 45 € (+10 € si adhésion). Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarif : 85 € (+10 € si adhésion)

Inscriptions accessibles directement sur le site Internet de l'association.

Contact : 06 43 18 26 09 ;
www.enpiste.123.fr

⊕ LA CESSONNAISE CAMILLE PRIGENT INTÈGRE LA TEAM EDF ESPOIRS

La cessonnaise Camille Prigent intègre la Team EDF Espoirs, qui est née le 4 novembre 2015 à Paris avec cinq jeunes athlètes prometteurs. Bienvenue à Hélène Fercoco 17 ans (Football féminin), Nicolas D'Oriano 18 ans (Natation), Grace Wembolua 19 ans (Basket Handisport), Théo Curin 15 ans (Natation Handisport) et Camille Prigent 18 ans (Kayak monoplace).

Les ambassadeurs Alain Bernard et Tony Estanguet accompagneront l'éclosion de ces jeunes talents.

EDF soutient un collectif d'athlètes européens dans les disciplines suivantes : natation, canoë, kayak, aviron, handisport.

⊕ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Match

13^e journée de D1 **mercredi 9 décembre** à 20h contre Toulouse, au Palais des Sports. Tarifs : plein 15 € ; réduit, 10 €.

Nouveau joueur

L'arrière gauche islandais, Guðmundur Hólmur Helgason, vient de s'engager avec le Cesson Rennes Métropole HB jusqu'en juin 2018. Ce jeune joueur de 23 ans évolue depuis 3 ans dans le club islandais de Valur. Il vient également de connaître ses premières sélections avec l'Islande à l'occasion de la Golden League en Norvège.

Contact : www.cesson-handball.com

⊕ OCC BASKET



Le club organise **samedi 12 décembre** le "KINDER + SPORT BASKET DAY"

où chaque mini-basketteur licencié aura la chance de faire découvrir son sport préféré à un proche (un ami, un voisin...).

Au programme : 10h - 11h : Baby Basket et U7 : ateliers et jeux ludiques ; 11h - 12h30 : U9 : ateliers ludiques et mini matchs. Inscription à partir de début décembre.

www.cesson-sevigne-basket.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles **CESSON-SEVIGNE**



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE Fougères - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



Ucar

LOCATION DE VÉHICULES

13 rue de la Rigourdière 35510 Cesson-Sévigné
02 23 50 54 94



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

🕒 LES PETITS CHANTEURS DE SAINT-MARTIN



Les Petits Chanteurs de Saint-Martin chantent Noël !

Du 28 décembre au 1^{er} janvier se déroulera le 39^e congrès international des Petits Chanteurs à Rome.

Un événement que les Petits Chanteurs de Saint-Martin auront la chance de vivre avec 7 000 autres jeunes venus de tous les horizons.

De nombreux concerts sont prévus dans des lieux prestigieux... La

messe du 1^{er} janvier se déroulera à la basilique Saint-Pierre en présence du Pape François.

Avant leur départ pour Rome, les Petits Chanteurs de Saint-Martin sont heureux de vous inviter à leur concert de Noël le **dimanche 13 décembre** à 15h30 à l'église. Entrée libre.

Renseignements : Philippe Peloil (chef de chœur) : 06 70 44 77 85 ou contact. pcsm@dcession35.ccf.fr

🕒 TI KALON



Durant les vacances de Noël, l'association Ti Kalon, la Maison du Cœur en breton, proposera des stages d'expressions artistiques, des ateliers d'orientation professionnelle et d'aide à la recherche d'un job d'été pour les jeunes. *Contact : associationtikalon@gmail.com*

🕒 CESSON RETRAITE ACTIVE

Randonnée ouverte à tous les Cessonais **samedi 5 décembre**. Départ de la place du marché entre 14h et 14h30 Deux parcours sont proposés : 4km ou 10km. Participation 2 €, au profit du Téléthon.

🕒 ACCORDANSE

L'association des élèves et Parents d'élèves du pôle Musique et Danse propose un voyage à Paris le dimanche 17 avril 2016 afin de visiter l'Opéra Garnier et d'assister au spectacle de Danse de L'Opéra. Après les démonstrations des élèves, trois chorégraphies mêlant classique et contemporain sont mises en scène:

"Conservatoire" d'August Bournonville, "Les forains" de Roland Petit et "piège de lumière" de John Taras.

L'orchestre des lauréats du conservatoire de Paris dirigé par Guillermo Garcia Calvo accompagnera les danseurs. Le trajet s'effectuera en car (départ à 6h et retour à 21h30).

Tarif : 75 € par personne avec une adhésion Accordanse de 10 € par famille.

Contact : accordanse@laposte.net ; 06 10 46 09 72 ou au secrétariat du pôle Danse au Pont des Arts.

🕒 UCAL

L'Union des Commerçants Artisans et Libéraux) organise une opération Noël de l'Ucal **du 12 au 19 décembre**.

149 magnum de Champagne sont à gagner. Le bulletin de participation est disponible chez les adhérents participants.

Règlement sur www.ucal-cession.com

🕒 VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le Vestiaire est ouvert à tous au 58, cours de La Vilaine de 14h à 17h le mardi pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures, vente le mercredi et le jeudi aux mêmes horaires.

Le vestiaire liquide son stock de vêtements d'hiver en vue de son déménagement en 2016.

Rayon spécial : fêtes de fin d'année. *Contacts : A. Pellan au 02 99 83 30 37 ; J. Wagner au 02 99 83 95 10*

🕒 AVF CESSON-SÉVIGNÉ

Croisière "Splendeur des Fjords de Norvège", du 18 au 25 juin 2016, des inscriptions sont encore possibles en fonction des cabines disponibles.

🕒 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Les Suffragettes

1h46 - VO - GB de Sarah Gavron avec Carey Mulligan, Helena Bonham Carter

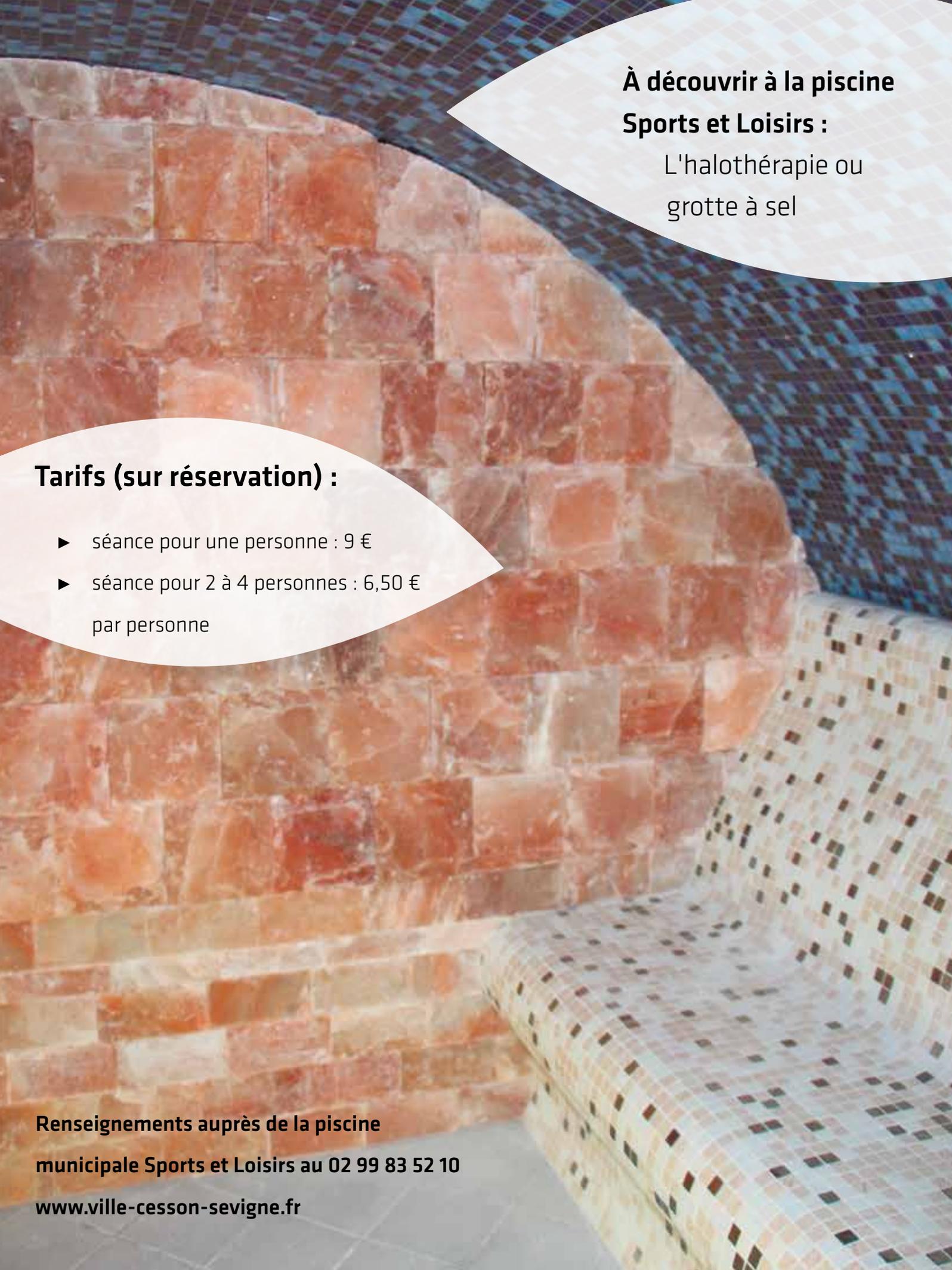
Mardi 1^{er} décembre à 20h30

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €

Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,30 € soit 45 € (Recharge 43 €) .

Tarif jeune (jusqu'à 25 ans inclus) à 3,50 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 3 €.

Tél / répondeur : 02 99 83 12 21 *www.cinesevigne.fr*



**À découvrir à la piscine
Sports et Loisirs :**

L'halothérapie ou
grotte à sel

Tarifs (sur réservation) :

- ▶ séance pour une personne : 9 €
- ▶ séance pour 2 à 4 personnes : 6,50 €
par personne

**Renseignements auprès de la piscine
municipale Sports et Loisirs au 02 99 83 52 10
www.ville-cesson-sevigne.fr**